

pourtant continué ses efforts en vue de sauvegarder la paix et de favoriser le bien-être économique et social de tous les peuples par la coopération internationale. Le Canada a continué de prendre une part active aux affaires de l'Organisation.

Durant la période, le Canada a été représenté au Moyen-Orient au sein de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (UNTSO). Le major-général E. L. M. Burns, du Canada, a agi en qualité de chef d'état-major de l'UNTSO d'août 1954 à novembre 1956, après que la Force d'urgence des Nations Unies (UNEF) a été formée et que le major-général Burns en est devenu le commandant. Le Canada a aussi continué de fournir des observateurs au Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies au Cachemire (UNMOG). A la fin de la période, le gouvernement canadien avait aussi fourni plus de 1,000 membres de l'Armée et de l'Aviation à l'UNEF, dont les effectifs s'établissaient à environ 6,000 hommes représentant des contingents de dix pays: Brésil, Canada, Colombie, Danemark, Finlande, Inde, Indonésie, Norvège, Suède et Yougoslavie. La prolongation de l'armistice en Corée a permis au Canada d'en retirer ses troupes; le 30 avril 1957, seul un petit détachement médical de 30 hommes et officiers demeurait encore sur cet ancien théâtre d'hostilités.

Voici le sommaire de l'activité des principaux organismes de l'ONU:

Assemblée générale.—La dixième session de l'Assemblée générale s'est tenue à New-York du 20 septembre au 20 décembre 1955 sous la présidence de M. Jose Maza, du Chili. L'hon. Paul Martin, alors ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, était le président de la délégation canadienne. L'Assemblée générale a tenu sa première session spéciale d'urgence du 1^{er} au 10 novembre 1956 et sa seconde, du 4 au 10 novembre 1956. Les représentants du Canada à ces deux sessions d'urgence étaient l'hon. L. B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures et M. R. A. Mackay, délégué permanent du Canada aux Nations Unies. La onzième session de l'Assemblée générale a eu lieu du 12 novembre 1956 au 8 mars 1957; l'hon. L. B. Pearson était président de la délégation canadienne.

Les questions les plus importantes dont a été saisie la dixième session portaient sur l'admission de seize nouveaux membres, sur le désarmement et sur l'énergie atomique. Après une impasse qui a duré près de dix ans et dont elle est sortie occasionnellement par l'admission de très rares pays acceptables de part et d'autre, l'Assemblée générale a enfin porté le nombre de ses membres de soixante à soixante-seize et est devenue, selon l'intention première, très représentative de tout le globe. La délégation canadienne y a contribué grandement en prenant l'initiative de chercher à mettre fin à l'impasse. Les débats sur le désarmement, à la dixième session, ont été décevants après les espoirs de l'année précédente. Après l'échec de la Conférence des ministres des Affaires étrangères (novembre 1955), l'Assemblée générale a adopté, à la grande majorité des voix, une résolution sur le désarmement, mais l'enthousiasme n'était pas grand et on n'avait guère l'impression d'avoir fait beaucoup car l'unanimité qui avait marqué la neuvième session était bel et bien disparue. Cependant, un résultat tangible de la dixième session a été l'approbation unanime des résolutions relatives à l'emploi pour des fins pacifiques de l'énergie atomique et aux effets des radiations atomiques. Sur un autre point, le différend israélo-arabe, il n'y a pas eu de compromis durant la dixième session; la question a fait l'objet d'un échange prolongé et acrimonieux d'accusations touchant chaque aspect de l'impasse palestinienne. La représentation de la Chine à l'ONU est demeurée sans changement après les dixième et onzième sessions de l'Assemblée générale. Bien que la majorité ait soutenu que la représentation ne devait pas changer et qu'un représentant du gouvernement nationaliste devait continuer d'occuper le siège, des propositions ont été soumises et des pressions plus grandes exercées à l'Assemblée générale pour faire valoir le principe que le porte-parole de la Chine devait être un représentant de la République populaire de Chine.

Les deux sessions d'urgence et la onzième session régulière de l'Assemblée générale, tenues entre le 1^{er} novembre 1956 et le 8 mars 1957, ont été des occasions de satisfaction et d'appréhension pour la délégation canadienne. L'admission de cinq nouveaux membres (Ghana, Japon, Maroc, Soudan et Tunisie) a porté la représentation à quatre-vingt-un pays. Les questions les plus délicates ont été celles de la Hongrie et du Moyen-Orient.